

Décision

Générale

colonial

Décision n° 618 est accordée à M. Cassim Saïd Ali, commis comptable contractuel, en service à l'Inscription Maritime.

n° 618

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date de publication
4 août 1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quinze jours à solde entière valable du 22 septembre au 6 octobre 1945 et pour en jouir en Ethiopie est accordée à M. Cassim Saïd Ali, commis comptable contractuel, en service à l'Inscription Maritime.